

La lettre des bénévoles



<https://afpli.fr/>

N°36 JANVIER 2025

Cette publication se veut un trait d'union entre les bénévoles d'AFPLI-Solidarité. Donner de l'information sur la vie de l'association, permettre d'échanger entre nous sur des initiatives, tenir au courant les autres bénévoles de l'actualité des antennes. Adressez-moi vos suggestions, vos remarques, elles seront les bienvenues...

L'année 2025 à l'AFPLI

Chers ami.e.s

Je vous souhaite **mes meilleurs vœux** pour 2025, pour vous-même et vos proches. Nous nourrissons l'espoir que ces situations insensées de guerre trouveront une solution en 2025 et qu'enfin les êtres humains, par la négociation, arrivent sur des chemins de paix et de concorde.

Et pour l'AFPLI, les bonnes résolutions seront de continuer à rendre le meilleur service possible à ces personnes dont la langue française est l'outil indispensable d'intégration au sein de notre société.

Commençons l'état des lieux et les projets par une bonne nouvelle, ce qui en ce moment n'est pas si fréquent.

L'Etat a reconduit la subvention nous permettant de salarier un poste de formateur pour un an, de janvier à décembre 2025.

Nous avons proposé à Thomas qui a occupé le poste l'année 2024 de continuer pour six mois, il a accepté.

Passé ces six mois, nous ferons appel à d'autres formes d'emploi, car nous ne pouvons pas utiliser un CDD plus de 18 mois.

Nous remercions l'Etat de ce financement, car nous connaissons les restrictions budgétaires actuelles.

Cet apport nous permettra de couvrir des besoins au siège et dans les antennes ce qui apportera un vrai plus pour nos apprenants.

L'équipe des salariés sera donc à nouveau renforcée, elle qui, de façon conviviale et parfois ferme constitue l'ossature administrative de l'AFPLI, sans qui nous ne pourrions pas réaliser nos objectifs.

Rappelons que si on regarde notre activité en 2023 (918 apprenants, 26.579 heures dans 4144 ateliers), on peut facilement imaginer la difficulté pour gérer tout cet ensemble.

Notre logiciel de gestion administrative, maintenant au point, nous a grandement aidé dans cette tâche.

A cela s'ajoute que nous sommes une association départementale avec 12 antennes à ce jour, éloignées géographiquement, ce qui rend difficiles les contacts directs.

Notre volonté est d'aller vers un même service dans tout le réseau de l'AFPLI.

Je profite de ce moment de recherche d'un budget contraint pour notre pays, pour remercier tous nos financeurs, principalement les collectivités locales qui malgré les restrictions budgétaires ont bien compris l'intérêt pour leurs administrés de connaître le mieux possible le français comme un élément indispensable de participation à vie collective.

En 2025, se développera **la plateforme départementale « être en toutes lettres »**,

visant à améliorer la lutte contre l'illettrisme, dans laquelle nous sommes engagés depuis la création de l'AFPLI. Les collectivités agiront également comme elles le font depuis plusieurs années. Il est à noter que l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), par son délégué régional coordonne beaucoup d'actions et nous souhaitons que cette coopération de tous donne des résultats positifs. Nous le répétons, l'AFPLI est prête pour accueillir des apprenants dans ces situations d'illettrisme, nous sommes outillés et des formateurs ont reçu une formation.

Concernant notre **activité FLE (Français Langue Etrangère)**, notre prise en charge augmente depuis ces dernières années. Nous avons mis au point au siège (la moitié des apprenants) depuis deux ans une procédure d'évaluation complète pour insérer les apprenants au plus juste niveau dans nos ateliers.

Nous souhaitons que cette procédure se développe dans les antennes et le GFP (Groupe de Formation Pédagogique) envisage de se déplacer pour mieux connaître les difficultés rencontrées et proposer des formations adaptées aux bénévoles.

Notre objectif d'améliorer la formation des bénévoles sur toute l'association a commencé, nous poursuivrons en 2025 ce processus.

Meilleure prise en charge initiale des bénévoles, meilleur suivi, meilleure attention, tels sont nos objectifs. Ils s'inscrivent non pas dans une professionnalisation qui n'a pas lieu d'être à l'AFPLI mais dans la volonté de proposer à tous les bénévoles de notre association une capacité accrue de prise en charge de nos apprenants. Cet objectif est en cohérence avec la nécessité d'atteindre le niveau A2 pour obtenir une première carte de résident.

Vous le savez, votre engagement en tant que bénévoles à l'AFPLI répond à un besoin social vital pour certaines personnes, vous donne de grandes satisfactions mais comporte quelques contraintes, en particulier sur la préparation des ateliers. Nous espérons vous aider sur ce point. J'en profite pour vous remercier, sans vous, des centaines de personnes seraient sans ressources pour communiquer en français et ne pourraient pas avoir la vie en France qu'elles souhaitent.

C'est donc une œuvre de solidarité que nous accomplissons, merci.

Je remercie particulièrement les bénévoles qui, en 2024, ont arrêté leurs activités, ainsi va la vie, ils se retirent et de nouveaux bénévoles arrivent, c'est le signe d'un dynamisme qui nous réjouit.

L'activité d'accompagnement à la scolarité, essentiellement au siège a connu des développements en 2024, nous continuerons à être créatifs avec les enfants et de leur apporter un maximum d'aide. La CAF nous a demandé l'an dernier d'accroître le temps de prise en charge, ce n'a pas été facile mais nous y sommes arrivés.

Vous pouvez voir une partie des activités culturelles qui ont été développées en 2024 et particulièrement de belles initiatives avec les enfants, sur notre site web : <https://afpli.fr>.

A ce propos, **nos outils web** comprennent un site pédagogique (accessible par le site général), qui permet d'enrichir les exercices à proposer aux apprenants. Il contient des adresses de ressources utiles.

Si dans l'association, des bénévoles se sentent à l'aise avec les techniques informatiques, contactez-moi, il y a du travail !

Et la **rénovation du projet associatif** dans tout ça ?

Comme convenu, le groupe chargé de faire des propositions s'est réuni et a remis ses premières réflexions au conseil d'administration. Tout au long de l'année 2025, nous continuerons de réfléchir à des formulations actualisées pour notre projet. Les antennes seront consultées au cours du processus.

Enfin, la convivialité étant dans l'ADN de l'AFPLI, nous nous rencontrerons pour la galette traditionnelle le **mercredi 15 janvier à 16 heures au siège**.

Ce sera l'occasion de rencontres entre bénévoles éloignés, d'échanges toujours intéressants et de constituer un peu plus une réelle communauté humaine malgré nos différences.

Bon courage et à bientôt !

Jean Luc BRUN

Président d'AFPLI-Solidarité